



Sage 100 EDI Fiscal

Vous avez besoin de dématérialiser vos données comptables et fiscales pour rester en conformité légale. Depuis le 1^{er} octobre 2014, l'ensemble des entreprises sont soumises à la dématérialisation de leurs données fiscales, quels que soient leur régime fiscal, leur forme juridique.

Sage 100 EDI Fiscal permet d'être en conformité avec la loi fiscale : vous télédéclarez et télépayez vos impôts déclaratifs et de payer vos impôts directement depuis votre logiciel.

Points clés

Vous utilisez une solution simple avec une prise en main rapide

Vous importez votre balance depuis votre logiciel comptable. Vous gagnez en productivité en évitant les erreurs de saisie. Cela est compatible dans le cadre d'une société multi SIREN, multi devises.

Vous générez l'envoi de vos liasses et autres déclarations

Vous établissez votre liasse fiscale sous forme électronique, quel que soit votre régime d'imposition, BIC Réel Normal, BIC Réel Simplifié ou BNC, ainsi que votre relevé de frais généraux.

Vous transmettez vos données en mode EDI (Echange des Données Informatisé)

Cette transmission électronique concerne l'EDI TDFC, EDI CVAE, EDI TD/RCM, EDI Paiement, EDI Requête, la déclaration des loyers...

Vous télédéclarez et télépayez vos impôts

Vous transmettez à la DGFIP, avec sécurité, fiabilité et confidentialité, vos déclarations fiscales via le portail Sage EDI. Vous pouvez envoyer ces déclarations aux organismes de gestion agréés (OGA) et à la Banque de France.

Vous archivez physiquement vos données

Dans le cadre d'un contrôle de l'administration fiscale, vous pouvez présenter vos données sous forme de fichiers informatiques dans le respect de la loi des Contrôles des Comptabilités Informatisées.



Les atouts

Multidevise, multi SIREN

Conformité avec la loi fiscale

Respect de l'obligation fiscale d'archivage légale des comptabilités informatisées

Réduction du temps consacré à l'intégration et au traitement des données comptables dans les liasses fiscales

Sécurisation des écritures et de leur transmission

Compatibilité avec Sage 100 Comptabilité

Fonctionnalités

Fonctions gamme

- Gestion jusqu'à 32 devises
- Gestion des informations libres
- Format d'import/export paramétrable

Assistants

- Création d'un nouveau fichier
- Création d'un compte général
- Création d'un code journal
- Importation d'une balance
- Mise à jour fiscale

6 Exercices

Mise à jour comptable

Liasse fiscale dématérialisée

- Régime BIC Normal et Simplifié (IR et IS)
- Régime BNC
- Régime BA Normal et Simplifié
- Régime SCI Complet et Simplifié TDFC

Formulaires OGA

- Centres de gestion agréés
- Associations de gestion agréées
- Centres de gestion agréés agricoles

Formulaire déclaration CVAE (1330)

Génération EDI

- Génération EDI TDFC
- EDI-Paiement IS (2571 et 2572)
- EDI Paiement CVAE (1329)

Déclaration des loyers

EDI Requête

Saisie d'OD

Interrogation de compte

Fusion

Sauvegarde fiscale des données (en option)

Sage 100 EDI Fiscal

Fonctions gamme	●
Assistants	●
6 Exercices	●
Mise à jour comptable	●
Liasse fiscale	●
Formulaires OGA	●
Formulaire déclaration CVAE (1330)	●
Génération EDI	●
Déclaration des loyers	●
Saisie d'OD	●
Interrogation de compte	●
Fusion	●
Sauvegarde fiscale des données	(en option)

La procédure EDI (Echange de Données Informatisées) permet d'échanger des données sous forme numérique, d'ordinateur à ordinateur. Elle permet de réduire l'utilisation du papier, de limiter les risques d'erreurs de saisie et de fiabiliser le traitement de l'information. L'EDI réduit les coûts de traitement, d'édition et d'archivage des données.

Configuration requise

Élément	Poste Client	Poste Serveur
Environnement	Windows 7 SP1 Windows 8	Windows Server 2003 SP2 ou ultérieur, Windows Server 2008 SP1, Windows Server 2008 R2, Windows Server 2012
Matériel	Pentium double Cœur 2.2 Ghz 2 Go RAM (4Go conseillé)	Pentium double Cœur 2.2 Ghz 4 Go RAM

Pour plus d'informations

www.sage.fr ou 0825 825 603 (0,15€ TTC/min)

Export : +33 (0)5 56 136 988 (Hors France métropolitaine)